



AGENTS DU SERVICE PUBLIC
DE L'ENVIRONNEMENT
Espèce menacée
L'environnement ça se défend !



INTERSYNDICALE PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Fonctionnaires et contractuels de l'ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines protégées, ATEN, PNF, EPMP

Paris le 16 février 2016

Lettre ouverte à la Ministre de l'Ecologie

Madame la Ministre,



Les personnels de l'environnement sont essentiels à la mise en oeuvre des politiques de préservation et de défense de l'environnement. Qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, administratifs ou techniques, ils sont investis pleinement dans leurs missions.

Or votre administration abuse de cet investissement pour ne pas valoriser à la

juste mesure leurs statuts, rémunérations carrières.

Au contraire, la précarité est le leitmotiv des établissements publics de l'environnement : Onema, AAMP, ONCFS, Parcs nationaux...

Des suppressions d'effectifs sont appliquées sous votre direction alors que les nouvelles missions sont de plus en plus nombreuses (encore – 76 postes en 2016 « pour » les établissements publics eau et biodiversité !).

Ces personnels se sont mobilisés le 4 février dernier à l'appel de nos organisations syndicales : 1000 agents dans la rue, 50% de grévistes sur l'ensemble des établissements concernés, dont 66 % à l'ONEMA et 55% à l'ONCFS ! La presse s'en est fait l'écho.

Il s'agit d'un signe fort qui aurait dû être entendu. Pourtant, face à cette exaspération, votre cabinet a répondu par le mépris ! Et demandé au personnel d'accepter sans broncher le statu quo... C'est à dire au mieux le maintien de certains acquis et même certaines baisses de rémunération.



Alors que nous demandons l'ouverture de négociations, vos conseillers font valider en catimini des projets sur lesquels leurs représentants sont opposés : pas de requalification pour les Agents techniques et techniciens de l'environnement, mais application d'une décision de 2011... Au Sénat fin janvier, vous n'avez pas répondu aux demandes sur la Cdisation et la titularisation des contractuels. Et depuis l'avis du CNTE de décembre 2013 sur les effectifs et les moyens supplémentaires pour l'AFB, l'appel de Strasbourg de mai 2015 sur ce thème, le débat parlementaire sur l'AFB... Vous gardez le silence sur les moyens supplémentaires demandés par les deux rapports de préfiguration AFB, sur la suppression de 175 M/an de crédits eau et biodiversité des moyens des Agences de l'eau jusqu'en 2017...

La commande fin janvier d'un nouveau rapport sur les financements de la biodiversité ou vos appels au bénévolat ou au mécénat, vont-ils vous permettre de demeurer « positive », sans débattre des ambitions de recrutements nécessaires pour le service public ? Et en taisant les baisses de crédits et d'effectifs consacrés à la biodiversité ...

Votre annonce, de faire des avancées sociales le préalable à la création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) n'est qu'une illusion déconnectée des réalités subies par les personnels. L'AFB ne fait pas rêver les personnels, bien au contraire ! Ils voient clairement que leurs missions, statuts et rémunérations seront à nouveau remis en cause.



Il est encore temps de réagir et de donner aux personnels des gages de l'ambition que vous affichez pour un véritable service public de l'environnement.

Notre combat continue et nous refusons de taire les contradictions entre vos annonces et les mesures prises à l'intérieur de votre ministère et des établissements.